

DOSSIER RECU LE :

DEMANDE DE SUBVENTION

Année 2025

NOM DE L'ASSOCIATION	
----------------------	--

OBJET DE L'ASSOCIATION (voir les statuts)	
--	--

OBJET DE LA SUBVENTION SOLLICITEE	
-----------------------------------	--

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE	
-------------------------------------	--

TOUTES LES PIECES DU DOSSIER (10 pages) SONT NECESSAIRES à son instruction et donc OBLIGATOIRES

Il est nécessaire et suffisant de remplir les tableaux fournis afin de permettre à la commission d'attribution une lecture claire et ainsi d'accorder toute l'attention requise et donc un traitement équitable.

- **Dossier à faire parvenir AVANT LE 20 JANVIER 2026, à l'attention de :**
Monsieur le Président
Centre Communal d'Action Sociale
1 rue de Kério
44410 Saint Lyphard

Courriel : ccas@mairie-saint-lyphard.fr

Pour toute question, vous pouvez joindre le Service Social au 02 40 91 38 14

POLITIQUES DE CONFIDENTIALITE (RGDP)

Les informations sont recueillies par Monsieur Le Maire pour :

- La gestion administrative de la demande,
- Des statistiques.

La base légale du traitement est l'étude d'une demande de subvention, suivie ou non d'une attribution.

Les données que nous vous demandons nous sont obligatoires pour l'étude de votre dossier.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Services Vie associative, Service Enfance-Jeunesse et sports, Commission d'attribution des subventions, Secrétariat général et Comptabilité de la Mairie de Saint Lyphard, Trésor Public.

Elles sont conservées pendant 2 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo.saintlyphard@cap-atlantique.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Identification du représentant légal (Président (e) ou autre personne désignée par les statuts)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse électronique :

Adresse (pour envoi des courriers) :

.....

Identification de la personne chargée du dossier de subvention

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse électronique :

NOMBRE de Lyphardais aidés par votre association en 2024

NOMBRE D'ADHERENTS EN 2024

Tranche d'âge	Lyphardais	Non Lyphardais	TOTAL
Moins de 18 ans (né.e après 2007)			
18 - 60 ans			
+ de 60 ans			
TOTAL			

MOYENS HUMAINS EN 2024

	Lyphardais		Non Lyphardais		TOTAL
	Adhérents/ licenciés :	Autres :	Adhérents/ licenciés :	Autres :	
Bénévoles					
Volontaires* ²					
Salarié.e.s					
Salarié.e.s en ETPT* ³					
TOTAL					

*² personnes engagées pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex : service civique)

*³ ETP = équivalent temps plein travaillé

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

(Merci de joindre tout document utile)

(Actions et évènements – Bilan quantitatif et qualitatif)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'association a-t-elle reçue une subvention de la commune en 2024 ? Oui Non

Si oui, de quelle manière cette subvention municipale a-t-elle contribué à vous aider ?

(Le lien entre subvention et projet/action/frais de structure financés doit également apparaître au budget réalisé)

.....

.....

.....

.....

PROJETS DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE 2025

(Projets – actions – évènements – Vie associative – Etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

MOTIF(S) DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

(La demande doit concerner une action à venir et non une dépense déjà réalisée)

.....

.....

.....

.....

DEMANDE DE SUBVENTION

Merci de compléter le tableau ci-dessous :

Organisme	Montant(s) attribué(s) en 2023	Montant(s) attribué(s) en 2024	Montant(s) demandé(s)
Saint Lyphard – Subvention annuelle			
Saint Lyphard – Subv. exceptionnelle			
Autres communes			
Conseil départemental			
Conseil régional			
Etat			
Autres (Fédérations, entreprises privées...)			

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....

Représentant(e) de l'Association :

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives*⁴, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- **Exactes et sincères les informations du présent dossier**, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Que la subvention demandée, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association ;

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire même si déjà fourni l'an dernier)

Coller ici

- Avoir compris que si le dossier n'est pas complet, ce dernier ne sera pas traité.

***⁴ Modifications statutaires**

Nous vous rappelons que **toute modification au sein de votre association (membres du bureau, siège social, statuts...), doit être déclaré en sous-préfecture**. Certains changements doivent faire l'objet d'une publication au Journal Officiel (changement de titre, d'objet, de siège social). Si tel est le cas, **l'association en informera la Commune en lui communiquant les pièces entérinant ce changement**. (Copie de la déclaration en sous-préfecture, copie au Journal Officiel, nouveaux statuts).

Fait à.....

Signature du représentant(e)

Le.....

BUDGET PREVISIONNEL (Annexe 2)

Activité ou saison

du

au

CHARGES - DEPENSES	MONTANTS	PRODUITS - RECETTES	MONTANTS
A - FONCTIONNEMENT			
1) Administration			
Fédération (adhésions, licences, arbitrages)		Cotisations / Licences	
Assurances (R.C., association)		Droits de place	
Droits de place			
Charges financières (agios, etc...)		Subventions	
Autres dépenses (détail)		Etat	
		Conseil Général	
		Commune	
		Exceptionnelles	
		Autres organismes	
2) Frais de personnel			
Frais de personnel			
Charges sociales			
Autres charges			
Stages et formations			
3) Dépenses et recettes courantes			
Alimentation et boisson		Ventes	
Produits pharmaceutiques		Sponsors / mécénat	
Petit matériel et outillage		Produits financiers	
Entretien courant et petites réparations		Intérêts des livrets	
Frais de transport/ déplacement		Autres placements	
Publicité			
Loyers et charges locatives		Autres recettes (détail)	
Frais postaux et télécommunication			
Autres dépenses (détail)			
4) Manifestations - fêtes			
Ensemble des dépenses		Ensemble des recettes	
B - INVESTISSEMENT			
Equipements (à préciser)			
Gros travaux (à préciser)			
TOTAUX DE DEPENSES		TOTAUX DE RECETTES	

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Dossier demande de subvention 2025 (page 1)
- Présentation de l'association (pages 2, 3)
- Rapport d'activité (page 4)
- Demande de subvention (page 5)
- Déclaration sur l'honneur (avec RIB obligatoire)
(page 6)
- Compte de résultat (Annexe 1) (pages 7)
- Budget prévisionnel (Annexe 2) (page 8)